



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en Africa del Derecho Mercantil
Organização para a Harmonização em Africa do Direiton dos Negocios

SECRETARIAT PERMANENT

**SELECTION D'UN CONSULTANT / CABINET CHARGE DE PROCEDER A LA
PRESELECTION DE CANDIDAT(E)S EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE
PROJET ET D'UN (E) ASSISTANT ADMIISTRATIF ET FINANCIER DANS LE CADRE DE
LA STRUCTURATION ET LA FORMALISATION DU PROJET CZZ3121**

TERMES DE REFERENCES

DECEMBRE 2022

I- Contexte et justification

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a été créée par le Traité signé à Port-Louis (Maurice) le 17 octobre 1993 tel que révisé à Québec (Canada) le 17 octobre 2008. Cette Organisation regroupe aujourd'hui dix-sept (17) Etats africains que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, les Comores, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée Équatoriale, le Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Sa mission première est d'accompagner l'intégration juridique de ses Etats membres et contribuer à l'amélioration de leurs performances économiques.

L'organisation de ses tâches repose sur ses trois institutions opérationnelles :

- Le Secrétariat Permanent, organe exécutif, de représentation et de coordination de l'OHADA qui assure la préparation des Actes Uniformes et l'organisation des réunions de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que celles du Conseil des Ministres ; il est, en outre, responsable de la mobilisation des ressources et de la tutelle de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature ;
- La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), garante de l'interprétation et de l'application communes tant du Traité que des Actes Uniformes, et dotée, à cet effet, d'attributions consultatives, judiciaires et arbitrales.
- L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA), centre de formation, de perfectionnement et de recherche en droit des affaires.

Avec l'avènement de la Zone de Libre Échange Continentale africaine (ZLECAf), l'OHADA qui a une vocation panafricaine apparaît comme le partenaire idéal de l'Union Africaine pour apporter à l'intégration économique continentale l'accompagnement juridique nécessaire. L'Organisation entend ainsi engager une profonde réforme organisationnelle interne à travers la définition d'un modèle économique viable et la mise en œuvre d'une gouvernance transparente, saine et responsable, fondée sur la gestion axée sur les résultats et cela dans le strict respect des règles d'éthique et de déontologie. Afin de poursuivre son accompagnement des milieux d'affaires et des investisseurs tant domestiques qu'étrangers, l'OHADA se propose de mettre en exergue, outre l'apport des Actes uniformes, la modélisation contractuelle afin de prendre en compte les attentes et de combler les inquiétudes des acteurs économiques.

L'Agence Française de Développement (AFD) accompagne l'OHADA dans ce processus global de réorganisation à travers un appui à **la Maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la structuration et de la formalisation du projet CZZ3121**. Le présent Projet est financé par les ressources du programme de renforcement de capacités commerciales (PRCC), provenant des ministères français des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI) et de l'Economie et des Finances (DG Trésor) et mis en œuvre par l'AFD. Il s'inscrit dans la continuité de l'appui français à l'OHADA et est complémentaire aux actions du MAEDI.

II- Descriptif de la prestation sollicitée

Pour les besoins de la réalisation du projet suscité, l'OHADA recherche l'appui d'un Consultant / Cabinet pour l'assister dans le processus de recrutement de candidats (femmes et hommes) hautement qualifiés pour les postes suivants :

- **Un chargé de projet**
- **Deux (02) assistants administratifs et financiers**

Le personnel recruté agissant comme opérateur devra assister le Secrétariat Permanent de l'OHADA dans les missions suivantes, sans que celles-ci ne soient limitatives :

- Assurer le secrétariat du comité de pilotage de l'étude auquel prendront part les intervenants au niveau du Secrétariat Permanent de l'OHADA de la CCJA et de l'ERSUMA ;
- Accompagner et participer aux discussions internes relatives à la préparation et mise à disposition des documents nécessaires au démarrage du projet CZZ3121, en lien avec les différentes parties prenantes ;
- Préparer et rédiger en bonne et due forme les documents de projet préalables à l'exécution du projet CZZ3121 (incluant le premier plan d'activité, le plan de passation des marchés, le budget annuel détaillé et prévisions pluriannuelles).

Voir fiches de poste

III- Tâches à réaliser

- Annonce des postes à pourvoir
- Réception des dossiers des candidatures
- Traitement et évaluation des dossiers
- Soumission d'une liste restreinte des candidats pour chaque poste par ordre de mérite (soit en moyenne 03 par poste)

IV-Profil du consultant

Le consultant/Cabinet doit disposer des références dans les missions similaires. Il doit jouir d'une forte expérience en Conseil en Ressources Humaines, Organisation et Recrutement.

V- Durée de la mission :

La durée de la mission est fixée à 30 jours ouvrables.

VI-Supervision

La présente mission sera exécutée sous la supervision du Secrétariat Permanent de l'OHADA.

Le Secrétaire Permanent
Prof. Emmanuel Sibidi DARANKOUM